

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 19 MARS!

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

LE 19 MARS, PARTICIPONS À UNE GRANDE JOURNÉE DE GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE

La mobilisation des gilets jaunes perdure. Le gouvernement s'acharne à le discréditer et à le réprimer, par le biais de la violence policière ou de la criminalisation des manifestant-e-s. Pourtant, samedi après samedi, la mobilisation ne faiblit pas. Depuis le début du mouvement, SUD éducation, avec son Union syndicale Solidaires, a appelé à plusieurs reprises à rejoindre les manifestations là où c'était possible en condamnant les propos et actes sexistes, racistes, xénophobes, lgbtqiphobes. L'enjeu, aujourd'hui, est de coordonner la grève avec les actions des gilets jaunes. L'appel des appels de Commercy va dans ce sens, de même que la réussite de la journée de grève du 5 février.

La colère sociale exprimée ces derniers mois a retardé l'agenda du gouvernement sur les réformes prévues. Mais ne nous y trompons pas : les mauvais coups vont continuer de pleuvoir, qu'il s'agisse de la réforme des retraites, de l'assurance-chômage, la casse des services publics ou du statut des fonctionnaires. Alors portons le 19 mars nos revendications de progrès social : sur la question salariale, sur la justice sociale et fiscale, sur la précarité, les retraites et l'assurance-chômage.



ATTAQUES SUR LA FONCTION PUBLIQUE :

DÉFENDONS NOTRE STATUT ET NOS DROITS !

Le projet de loi "transformation de la fonction publique", présenté récemment par le ministère de l'Action publique, n'est pas une surprise : il reprend les préconisations de la commission CAP 2022. Les grands axes sont les suivants :

⇒ **un recours accru au contrat** : la loi prévoit d'étendre le recours à la contractualisation, alors même que déjà un personnel sur 4 est contractuel dans l'Éducation nationale. Cette précarisation est une manière de contourner le statut de la fonction publique pour mieux faire exploser les droits.

⇒ **la casse du paritarisme** : la réduction des marges de manœuvre des commissions administratives paritaires (CAP) prévue dans la loi signifie la fin de l'examen des mutations par les CAP. C'est la porte ouverte aux mutations sur CV et entretien d'embauche, le ministre vantant par ailleurs les mérites du recrutement direct par les chef-fe-s d'établissement.

⇒ **la rémunération au mérite** : le projet de loi prévoit également (article 10) d'en finir avec la notation pour aller vers des entretiens individualisés dont découlerait une rémunération au mérite. Cela entraînera une rémunération plus inégalitaire et des pressions hiérarchiques encore plus fortes.

⇒ **la suppression des comités hygiène, santé et sécurité au travail (CHSCT)** : après leur suppression dans le privé dans le cadre de la loi travail, les CHSCT, instances chargées de veiller aux conditions de travail des personnels, sont fusionnées avec les comités techniques académiques, et donc vidées de leur marge de manœuvre !

Contre la casse du statut de la fonction publique et pour étendre nos droits, toutes et tous en grève le 19 mars !

CONTRE LE PROJET D'ÉCOLE BLANQUER :

EN GRÈVE DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ !

Le projet d'école de Blanquer est cohérent. Les réformes du tri social s'empilent : la réforme du lycée général et technologique, la réforme du baccalauréat, la réforme du lycée professionnel et parcoursup ont pour objectif d'assigner aux élèves une place au marché du travail dès le plus jeune âge. Cette logique libérale s'articule avec une logique réactionnaire : surenchère sécuritaire à l'œuvre dans les établissements au moins depuis le #pasdevague, restriction de la liberté d'expression des enseignant-e-s et de leur liberté pédagogique. Aujourd'hui, la loi Blanquer vient confirmer la cohérence de ce projet libéral et réactionnaire.

Pour combattre efficacement ces réformes, il faut les saisir dans leur cohérence et construire un rapport de force de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale avec le gouvernement. SUD éducation appelle à combattre frontalement la loi Blanquer, révélateur du projet d'école du ministre. Avec les autres réformes, l'ensemble forme un faisceau d'attaques libérales et réactionnaires. C'est pourquoi la fédération SUD éducation appelle à faire du 19 mars une grande journée de grève de la maternelle à l'Université contre l'ensemble des réformes Blanquer.

LES REVENDICATIONS DE SUD ÉDUCATION

1 - L'ABROGATION DE LA LOI ORE ET DE PARCOURSUP, DE LA RÉFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT, DE LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

2 - LA DÉFENSE DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ :

- ⇒ Le retrait du projet de loi sur la transformation de l'État
- ⇒ La titularisation sans condition de toutes et tous les précaires

3 - LE RETRAIT DU PROJET DE LOI BLANQUER

4 - UNE BAISSÉ DU TEMPS DE TRAVAIL :

- ⇒ Un temps de service global pour l'ensemble des enseignant-e-s du 2nd degré de 14 h cours/élèves + 3 h de concertation/travail en équipes & 18 heures devant élèves + 6 heures de travail en équipe dans le premier degré
- ⇒ 1/9^e de minoration de services pour tous les personnels de l'éducation prioritaire

5 - UNE BAISSÉ DES EFFECTIFS PAR CLASSE :

20 élèves maximum par classe, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA.

5 - L'AUGMENTATION DES SALAIRES:

- ⇒ Une augmentation des salaires pour tendre vers l'égalité salariale
- ⇒ Un salaire minimum à 1700 euros nets

6 - POUR NOS RETRAITES:

- ⇒ retrait du projet de réforme des retraites
- ⇒ annulation de toutes les décotes
- ⇒ Un départ à la retraite à 60 ans sur la base de 75% du meilleur revenu, pour aller vers un départ à 55 ans sans conditions



SUD éducation appelle à :

- ⇒ **se mettre massivement en grève le 19 mars**
- ⇒ **débattre en Assemblée générale de sa reconduction et des suites à donner à la mobilisation**